



ADHESION DECOUVERTE (du 10 mars au 10 mai)

80 € (titulaires) / 60 € (contractuels)

La cotisation syndicale au SE-Unsa Mayotte donne droit à une réduction d'impôts de 66%. Une cotisation de 100 euros vous coûtera 34 euros ! Pour les collègues non imposables, le trésor public rembourse les 66% par un chèque crédit d'impôt.

Adhérer pour être...

⇒ *défendu*

⇒ **informé**

⇒ *solidaire*

⇒ engagé pour l'Ecole

Nouvel(le) adhérent(e)

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse personnelle:

Code postal : Commune : Téléphone : Portable :

Adresse **mél** personnelle :

Établissement d'exercice:

TITULAIRE:

Premier degré Professeur des écoles Instituteur Instituteur d'état à Mayotte Spécialité (dir, ZIL, ASH, IMF,...) :

Second degré Certifié(e) PLP Agrégé(e) Bi-admissible AE PEGC CE – EPS Prof. EPS
 CPE COP D CIO Autre (préciser) : Discipline :

NON-TITULAIRE: Vacataire Contractuel

Enseignant, CE, CPE : Autres (AED...) :

ENTREE DANS LE METIER: Etudiant Suppléant Echelon 3 Catégorie (PE, PLP, agrégé,...) :

Classe normale Hors classe Classe except Temps complet Temps partiel% CLM, CLD, CFA

Échelon :

Montant de la cotisation (voir grille ci-dessous) :euros

Mode de paiement:

Prélèvement automatique fractionné – Joindre l'annexe et un RIB Chèque Espèces

J'adhère au Syndicat des Enseignants, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous communiquer des informations syndicales susceptibles de vous concerner. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à

Guido CARRASCO - 13, Jardins du Collège - 97600 MAMOUDZOU